

Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance spéciale du conseil d'arrondissement sera tenue le **mardi, 2 juillet 2012, à 19 h**, dans la salle du conseil située au 55 avenue Dupras, LaSalle. L'unique but de cette séance est l'adoption par le conseil d'arrondissement du programme triennal

L'unique but de cette séance est l'adoption par le conseil d'arrondissement du programme trienna d'immobilisations des années 2014, 2015 et 2016.

La période de questions de cette séance devra porter exclusivement sur ce sujet.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal.

DONNÉ À LASALLE, ce 20 juin 2013.

Hellen Dionne Secrétaire d'arrondissement

Three-year Capital Expenditure Program 2014-2015-2016

PUBLIC NOTICE is hereby given that a special meeting of the Borough Council will be held on **Tuesday**, **July 2, 2013, at 7.00 p.m.**, in the Council Room, 55 avenue Dupras, LaSalle.

The only purpose of this meeting is the adoption by the Borough Council of the three-year capital expenditure program for 2014, 2015 and 2016.

The question period during that meeting shall bear exclusively on this subject.

The present notice is given according to the provisions of article 144.6 of the Charter of the Ville de Montréal.

GIVEN AT LASALLE on June 20, 2013.

Hellen Dionne Secrétaire d'arrondissement